

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 21 mai 1970

La séance est ouverte à 2 heures.

AFFAIRES COURANTES

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

M. H.-Pit Lessard (LaSalle) présente le 9^e rapport du comité permanent des transports et des communications, dans les deux langues officielles.

[*Note de l'éditeur: Le texte du rapport précité figure aux Procès-verbaux d'aujourd'hui.*]

LA POLLUTION

LES LACS ÉRIÉ ET ONTARIO ET LE SAINT-LAURENT—DÉPÔT DU 3^e RAPPORT PROVISOIRE PAR LA COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE

[*Traduction*]

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, j'aimerais déposer le rapport spécial de la Commission mixte internationale sur les dangers de pollution des eaux par le pétrole, d'eutrophisation et de pollution par la navigation, document qui est également publié à Washington aujourd'hui. C'est le troisième de trois rapports provisoires sur la pollution des eaux du lac Érié, du lac Ontario et de la section internationale du Saint-Laurent. Ces documents, ainsi que le rapport final qui doit être présenté aux deux gouvernements fédéraux plus tard au cours de cette année, doivent leur rédaction à une demande formulée à la CMI le 7 octobre 1964 par les gouvernements du Canada et des États-Unis qui priaient la Commission de faire enquête et rapport sur l'étendue, les causes, les lieux et les effets de la pollution dans les eaux du lac Érié, du lac Ontario et de la section internationale du Saint-Laurent, et de recommander des mesures correctives d'application pratique.

Ce troisième rapport provisoire est axé sur trois problèmes majeurs, celui de la pollution par le pétrole, de quelque source que ce soit, y compris les opérations sous-marines de forage, celui de l'eutrophisation, avec mention particulière de la suppression du phosphore dans les détergents et dans les eaux d'égout, et celui de la pollution causée par la navigation. Les conclusions et recommandations du

rapport s'appuient sur les enquêtes des deux commissions consultatives techniques de la CMI, la Commission internationale de lutte contre la pollution des eaux du lac Érié et la Commission internationale de lutte contre la pollution des eaux du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent, et sur les audiences publiques qui ont eu lieu par la suite pour l'examen de ces rapports.

En ce qui concerne les dangers de pollution par le pétrole dans le lac Érié, le rapport contient d'importantes recommandations touchant les initiatives à prendre à tous les niveaux de gouvernement.

A l'égard de l'eutrophisation dans le lac Érié, le lac Ontario et la section internationale du Saint-Laurent, la Commission fait d'importantes recommandations portant sur la mise en œuvre conjointe, le plus tôt possible, par les gouvernements des États-Unis et du Canada, d'un programme intégré d'élimination du phosphore.

Pour ce qui est de la pollution due à la navigation, la Commission recommande que les gouvernements fédéraux, les gouvernements des provinces et des États envisagent de concert et mettent en œuvre le plus tôt possible des règlements compatibles pour le contrôle de la pollution des eaux causée par toutes les catégories de vaisseaux commerciaux et de bateaux de plaisance qui empruntent le lac Érié, le lac Ontario et la section internationale du Saint-Laurent.

La Commission mixte internationale et ses commissions consultatives ont rendu de précieux services aux deux pays en contribuant à identifier les grands problèmes de la pollution dans les Grands lacs, en dégageant les problèmes qui nécessitent une action urgente à ce stade et en proposant les moyens pratiques d'améliorer la qualité de ces eaux qui jouent un rôle d'importance vitale.

Le gouvernement canadien a accordé beaucoup d'attention aux problèmes de la pollution dans les Grands lacs et reconnaît la nécessité de mesures de contrôle plus énergiques de la part des deux gouvernements fédéraux, de la province d'Ontario et des États des Grands lacs. Au Canada, des mesures de portée étendue sont déjà prises afin de combattre la pollution dans les Grands lacs et ailleurs. Une législation importante qui doit assurer la mise en œuvre de plusieurs des recommandations du rapport a déjà été présentée au Parlement.

L'une des modifications du projet de loi sur les eaux du Canada dont le Parlement est maintenant saisi donnerait au gouvernement